SAS ABCD INVEST

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Compte de Résultat

période du 1er janvier au 31 décembre 2023

en €

	2023	2022
Produits d'exploitation		
prestations de services	458 423	264 156
Total des produits d'exploitation	**458 423**	**264 156**
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	149 376	125 535
impôts et taxes	466	75
Charges de personnel		
dotations aux amortissements	2 940	3 271
autres charges		
Total des Charges d'exploitation	**152 782**	**128 881**
Résultat d'exploitation	**305 641**	**135 275**
Produits financiers		
Produits des participations		
Produits financiers des placements de trésorerie		
Reprise dépréciation immobilisations financières		
Total des produits financiers	**0**	**0**
Charges financières		
charges financières		
Dotation dépréciation immobilisations financières		
Total des charges financières	**0**	**0**
Résultat Financier	**0**	**0**
Résultat Courant	**305 641**	**135 275**
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel	**0**	**0**
Impôts sur les bénéfices	**72 160**	**14 447**
Résultat net comptable	**233 481**	**120 828**

abcd
INVEST

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

Présenté à l'assemblée générale ordinaire du 19 mars 2024

Situation de l'activité

La société a généré un chiffre d'affaires de 458.4 K€ en 2023 contre 264.1 K€ en 2022.

Informations comptables et financières

Les charges d'exploitation sont de 152.8 K€, une partie des missions étant sous-traitées.
Dans ces conditions, le résultat d'exploitation s'établit à 152.8 K€. Il n'y a pas de produits ou charges financières et exceptionnelles sur l'exercice 2023.

Après prise en compte d'un impôt sur les sociétés de 72 160 €, le résultat net comptable de l'exercice se traduit un bénéfice de 233 481.02 €.

A l'actif, les immobilisations corporelles représentent en fin d'exercice, une valeur nette de 0.1 K€, les immobilisations financières sont de 134.8 K€, le poste autres créances de 3.3 K€ et la trésorerie disponible est de 355.3 K€.

Les capitaux propres de la société ressortent au 31 décembre 2023 à 410.6 K€ tandis que les dettes à court terme sont de 82.9 K€.

Opérations financières

Capital social

Le capital social est de 161 000 € au 31 décembre 2023.
Le capital social se divise en 161 000 actions chacune d'une valeur nominale de 1 €.

Endettement bancaire

La société n'a contracté aucun endettement bancaire.

Trésorerie

La société dispose d'une trésorerie disponible au 31 12 2023 de 355.3 K€

Actionnariat.

Au 31 décembre 2023, la société est totalement contrôlée par des personnes physiques.

Affectation du résultat et Dividendes

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net comptable de 233 481.02 €.
Il est proposé à l'assemblée d'affecter ce résultat de la façon suivante :

abcd
INVEST

- Versement d'un dividende pour un montant global de 199 640 € soit un dividende de 1.24 € par action.
- Affectation du solde de 33 841.02 € au compte de report à nouveau.

Le Président rappelle qu'au cours des 3 dernières années, il y a eu un versement de dividendes en 2023 d'un montant total de 427 592.27 € et rien au titre des 2 exercices précédents.

Organisation de la société
La société est domiciliée au 36 rue Tronchet 75009 PARIS. Au cours de l'exercice 2023, la société a été dirigée par Monsieur Didier Brethes, son Président, qui n'a pas perçu de rémunération.

Dépenses non déductibles
Il n'y a pas eu au titre de l'exercice 2023, de dépenses non déductibles ni de charges non engagées dans l'intérêt de la société.

Information sur les risques
La société exerce des activités de prestations de services et n'est pas exposée à des risques de nature technique.
En matière de risques juridiques dans le cadre de ses activités, la société limite contractuellement sa responsabilité au titre des prestations effectuées au montant des honoraires perçus.
En matière de risque financier, concernant ses activités de placement financier, la Direction apporte un soin particulier dans le choix des supports financiers correspondant au placement des liquidités disponibles pour minimiser le risque de perte qui y est attaché. N'étant pas endettée, elle n'est pas par ailleurs exposée à un risque de taux.

Evènements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice.

Il n'y a pas eu d'évènements significatifs depuis la clôture de l'exercice 2023.

Didier Brethes
Président

abcd
INVEST

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 MARS 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 19 mars à 11h, les actionnaires de la société ABCD Invest, société par actions simplifiée au capital de 161 000 €, se sont réunis au siège social, au 36 rue Tronchet 75009 PARIS, en assemblée générale, sur la convocation régulièrement faite par le Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents ou représentés en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par M Didier Brethes.
Messieurs Jean-Paul Dumortier est désigné comme scrutateur.

Le Président constate que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;

- le rapport de gestion établi par le Président de la société ;

- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents devant être communiqués aux actionnaires ont été tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation. L'assemblée lui en donne acte.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- approbation des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président.
- Approbation des conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce.
- Affectation du résultat de l'exercice 2023.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Puis, lecture est donnée du rapport de gestion du Président et la discussion est ouverte.

Le Président répond aux questions des actionnaires.

abcd
INVEST

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

TEXTE DES RESOLUTIONS
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 19 MARS 2024

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur l'évolution de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes annuels de la société tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne à Monsieur Didier BRETHES, Président, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, prend note qu'aucune convention relevant de l'article 227-10 du Code de Commerce n'existe au sein de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

BB 13

FSL

abcd
INVEST

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir constaté que l'exercice clos le 31 décembre 2023 dégage un bénéfice net comptable de 233 481.02 € décide, sur proposition de son Président, de l'affection suivante :

- Versement d'un dividende pour un montant global de 199 640 € soit un dividende de 1.24 € par action.
- Affectation du solde de 33 841.02 € au compte de report à nouveau.

Le Président rappelle qu'au cours des 3 dernières années, il y a eu un versement de dividendes en 2023 d'un montant total de 427 592.27 € et rien au titre des 2 exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et les actionnaires présents.

Le Président

Les actionnaires

Annexe comptable

Sommaire

I - Faits caractéristiques de l'exercice

II – Principes et méthodes comptables
- Rappel des principes
- Modes et méthodes appliqués aux différents postes du bilan et du compte de résultat
 - Immobilisations incorporelles
 - Immobilisations corporelles
 - Titres de participations et créances rattachées
 - Autres créances et dettes
 - Valeurs mobilières de placement et créances assimilées
 - Charges constatées d'avance

III - Commentaires sur les comptes du Bilan
- Les comptes de l'actif
 - Immobilisations incorporelles
 - Immobilisations corporelles
 - Immobilisations financières
 - Créances sur actifs circulants
 - Valeurs mobilières de placement et créances assimilées
 - Charges constatées d'avances

- Les comptes de passif
 - Capital
 - Dettes et charges à payer

IV – Notes sur le compte de résultat
- Chiffre d'affaires
- Charges
- Produits financiers et charges financières
- Produits exceptionnels et charges exceptionnelles

V – Autres informations
- rémunération des dirigeants
- impôt sur les sociétés
- filiales et participations

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total est de 493 487 € et le bénéfice net comptable de 233 481.02 € sont établis conformément aux dispositions du Code de commerce, du décret du 29 novembre 1983, du PCG et des autres textes législatifs ou réglementaires.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I – Faits caractéristiques de l'exercice

La société a continué à opérer la gérance de la SCI Montjoie Faron sachant que son contrat d'asset management a pris fin en début d'année 2023. Elle a par ailleurs poursuivi tout au long de l'année, les différentes missions signées dans le cadre du contrat signé avec la Société Reine Développement.

II - Evènements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice.

Il n'y a pas d'évènements significatifs depuis la clôture de l'exercice 2023.

III – Principes et méthodes comptables.

1 – Rappel des principes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue est l'évaluation aux coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

2 – Modes et méthodes appliqués aux différents postes du bilan et du compte de résultat

A – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondant à des licences de logiciels informatiques de faible valeur unitaire sont immobilisées et généralement amorties sur une durée de 12 mois.

B – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles correspondent principalement à du matériel de bureau ou de transport et sont amorties généralement sur des durées comprises entre 3 et 5 ans.

C – Titres de participations

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Les créances rattachées à des participations sont comptabilisées pour leur montant en principal.
Les intérêts courus sont calculés prorata temporis à la date de clôture de l'exercice.
Une provision pour dépréciation sera prise en compte lorsque la valeur d'inventaire basée pour l'essentiel sur la valeur économique des titres est inférieure à leur valeur comptable.

D – Autres créances et dettes.

Elles sont évaluées pour leur valeur comptable.

E – Valeurs mobilières de placement et créances assimilées.

Elles sont acquises pour opérer le placement de la trésorerie disponible. Les placements de ces disponibilités sont généralement faits sur des supports de type actions de sociétés cotées en bourse ou SICAV / FCP de trésorerie.

La méthode FIFO est utilisée pour déterminer la valeur brute de sortie des titres cédés pour les titres de type Sicav ou FCP.

F- Charges constatées d'avance
Elles sont comptabilisées hors taxes, suivant les principes habituels en matière de calcul de prorata à la date de clôture de l'exercice.

IV - Commentaires sur les comptes du Bilan

1 – Les comptes de l'actif

- **Immobilisations corporelles**
 Les immobilisations corporelles concernent du matériel de bureau et de transport pour une valeur brute de 35 306 €. Elles sont amorties à hauteur de 35 200 € au 31 décembre 2023. La dotation de l'exercice est de 2 940 €.

- **Immobilisations financières**
 Titres de participations : la société détient sur la société Holding Wilson 250 des titres de participations pour un montant total de 134 317.40 €. Elle détient également des parts dans Galian pour 481.76 €.

- **Créances sur actifs circulants**
 Toutes les créances de la société sont à moins d'un an.

- **Valeurs mobilières de placement et créances assimilées**
 La société ne détenait pas de valeurs mobilières de placement au 31/12/2023.

- **Trésorerie disponible**
 La société détenait 355 263.19 € de trésorerie disponible à la fin de l'exercice.

- **Charges constatées d'avances**
 Il n'y a pas de charges constatées d'avance au titre de l'exercice.

2 - Les comptes de passif

- **Capital**

Au 31/12/23, le capital de la société d'un total de 161 000 € se composait de 161 000 actions de 1 € de valeur nominale chacune.

- **Dettes et charges à payer**

Les dettes à court terme sont de 82 906 € et concernent les fournisseurs pour 19 912 € et les dettes fiscales et sociales pour 62 994 €. Toutes ces dettes sont à moins d'un an.

IV – Notes sur le compte de résultat

- **Chiffre d'affaires**

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 458 423 € en 2023.

- **Charges**

Les postes d'achat et de charges externes sont de 149 376 €, les impôts et taxes de 466 € et la dotation aux amortissements de 2 940 €.

- **Produits financiers et charges financières**

Il n'y a pas de charge ou produit financier au titre de cet exercice.

- **Produits exceptionnels et charges exceptionnelles**

Il n'y a pas de charge ou produit exceptionnel au titre de cet exercice.

- **Impôts sur les sociétés**

Le montant de l'IS dû au titre de 2023 est de 72 160 €

V – Autres informations

- rémunération des dirigeants

Le Président n'est pas rémunéré.

- filiales et participations

La société détient une participation dans la société Holding Wilson 250 pour un montant brut de 134 317.40 € représentant 9.77% du capital social de cette société. La société Holding Wilson 250 a dégagé un bénéfice net comptable de 3 142 234 € sur l'exercice 2023.

SAS ABCD INVEST

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Bilan au 31 décembre 2023

en €

Actif	valeur brute	amort & dépréciation.	31/12/2023 valeur nette	31/12/2022 valeur nette	Passif	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles					Capital social	161 000	161 000
Immobilisations corporelles	35 306	35 200	106	3 046	Prime d'émission		288 600
Immobilisations financières							
- Autres titres immobilisés	134 799		134 799	751 839	Réserve légale	16 100	16 100
					report à nouveau		306 764
					résultat net comptable	233 481	120 828
total actif immobilisé	**170 105**	**35 200**	**134 905**	**754 885**	**total capitaux propres**	**410 581**	**893 292**
Clients			0	19 875	Emprunts et dettes auprès des ets de crédit		
Créances	3 319		3 319	4 420	Emprunts et dettes financières divers		
					Fournisseurs et cptes rattachés	19 912	17 918
Disponibilités	355 263		355 263	149 413	Dettes fiscales et sociales	62 994	17 382
					Autres dettes		
Total actif circulant	**358 582**	**0**	**358 582**	**173 708**	**Total des dettes**	**82 906**	**35 300**
Total actif	**528 687**	**35 200**	**493 487**	**928 592**	**Total Passif**	**493 487**	**928 592**